

Coqueluche

Qu'est-ce que la coqueluche?

Également appelée « toux coquelucheuse », la coqueluche est une maladie des poumons et de la gorge causée par la bactérie *Bordetella pertussis*. Chez les adultes, la coqueluche peut simplement se manifester par une toux sèche et continue, alors que chez les nourrissons et les jeunes enfants, elle peut être mortelle.

La coqueluche est répandue dans le monde entier. D'ailleurs, au Nouveau-Brunswick, bien que des mesures d'immunisation systématique soient en place, on continue à signaler des cas sporadiques ainsi que des éclosions.

Il est possible d'être infecté par la bactérie plus d'une fois. De plus, l'immunité que procure le vaccin diminue au fil du temps; le vaccin n'offre donc pas une protection à vie. Par conséquent, les adultes, qu'ils aient déjà contracté l'infection ou non, devraient s'assurer de recevoir une dose du vaccin anticoquelucheux supplémentaire afin de maintenir leur immunité.

Quels sont les symptômes?

La coqueluche se manifeste au départ un peu comme un rhume : éternuements, écoulement nasal, fièvre légère et toux bénigne. Dans les deux semaines qui suivent, la toux s'aggrave, provoquant de graves quintes de toux qui se terminent souvent (quoique pas nécessairement) par une longue et bruyante inspiration (appelée chant du coq). La toux peut être telle que le malade finit par vomir ou avoir des haut-le-cœur. Il arrive aussi que la toux dégage des sécrétions épaisses et claires. La toux peut durer un ou deux mois et est plus fréquente la nuit. Les bébés infectés peuvent aussi avoir de la difficulté à manger, à boire et à respirer. Les symptômes se manifestent dans les 5 à 21 jours (généralement dans les 7 à 10 jours) qui suivent l'exposition à une personne infectée.

Comment se propage la coqueluche?

La coqueluche se transmet facilement d'une personne à l'autre, principalement par des gouttelettes qui se dégagent des narines, de la bouche et de la gorge d'une personne infectée. Si la personne infectée n'est pas traitée, elle demeure contagieuse jusqu'à trois semaines après l'apparition de la toux.

Les bébés de moins de six mois, les adolescents et les adultes ne présentent généralement pas la toux accompagnée d'une longue et bruyante inspiration caractéristique de la coqueluche. Toute personne qui tousse depuis plus d'une semaine sans diminution devrait consulter son fournisseur de soins de santé pour s'assurer qu'il ne s'agit pas de la coqueluche.

Comment confirmer un diagnostic de coqueluche?

Le diagnostic de la coqueluche est basé sur l'évaluation des symptômes et des analyses en laboratoire. Le fournisseur de soins de santé réalisera un écouvillonnage dans les muqueuses profondes du nez ou une analyse sanguine pour confirmer le diagnostic.

Qui risque de contracter la coqueluche?

La coqueluche touche les personnes de tous âges, mais entraîne souvent des problèmes graves chez les bébés et les jeunes enfants. La maladie est généralement moins virulente chez les enfants plus âgés et les adultes. Les enfants n'ayant pas atteint l'âge d'une immunisation complète et ceux qui n'ont pas reçu tous les vaccins sont les plus à risque de présenter une maladie grave et des complications.

Les personnes qui cohabitent avec une personne infectée sont plus susceptibles d'attraper la coqueluche. L'immunisation réduit nettement le risque d'infection, mais la réinfection est possible.

Comment prévenir la coqueluche?

L'immunisation constitue la meilleure protection contre la coqueluche.

Le vaccin contre la coqueluche figure au calendrier d'immunisation systématique du Nouveau-Brunswick pour les enfants et les adultes.

Immunisation des enfants

Le vaccin anticoquelucheux est administré à deux, quatre, six et 18 mois (DCaTVPIHib), à quatre ans (DCaT-VPI) et à l'adolescence, dans le cadre du programme d'immunisation en milieu scolaire (DCaT).

Immunisation des adultes

Selon le calendrier d'immunisation des adultes, une dose de rappel du vaccin contre le tétanos et la diphtérie devrait être administrée tous les dix ans et l'une de ces doses de rappel devrait être remplacée par le vaccin DCaT, qui contient en outre une dose du vaccin anticoquelucheux acellulaire. Le vaccin DCaT a été ajouté au nouveau calendrier d'immunisation systématique du NouveauBrunswick le 15 avril 2011.

Immunisation de l'entourage des bébés et des jeunes enfants

La coqueluche présente principalement des dangers pour les bébés et les enfants trop jeunes pour recevoir le vaccin ou pour avoir reçu les quatre ou cinq doses nécessaires. En immunisant les parents, la famille et les contacts étroits des bébés et des jeunes enfants, ces derniers se trouveront protégés par leur entourage. L'immunisation de l'entourage des bébés et des jeunes enfants leur assure une protection jusqu'à ce qu'ils aient reçu tous les vaccins nécessaires.

Les futurs parents ainsi que les adultes et les adolescents qui ont des contacts étroits avec des bébés ou des jeunes enfants devraient faire en sorte que leur dossier de vaccination soit à jour et demander à recevoir le vaccin DCaT.

Enfin, il est important que les gens souffrant d'une toux ou d'un rhume demeurent éloignés des bébés et des jeunes enfants.

Comment traiter la coqueluche?

La coqueluche se traite au moyen d'un antibiotique et, si la maladie est dépistée à un stade précoce, l'antibiotique pourrait prévenir la propagation de la bactérie et alléger la gravité des symptômes. Or, même avec un antibiotique, la toux peut durer plusieurs semaines.

Qu'en dit la Santé publique?

Les fournisseurs de soins de santé, les hôpitaux, les laboratoires, les écoles et les garderies sont tenus de signaler tous les cas à la Santé publique. Le personnel de la Santé publique pourrait s'entretenir avec le fournisseur de soins de santé et le patient (ou les soignants) pour déterminer où l'infection a été contractée, les autres personnes à risque et les mesures de lutte à mettre en place (notamment l'immunisation et les restrictions concernant la présence au travail ou à l'école) de même que pour transmettre tout autre conseil nécessaire.

Renseignements supplémentaires

Pour en apprendre davantage, communiquer avec son fournisseur de soins de santé, le bureau de la Santé publique de sa région ou Télésoins (811).

Sites Web utiles

- Gouvernement du NouveauBrunswick www.gnb.ca/santé
- Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination <http://www.immunize.cpha.ca/fr/default.aspx>
- Agence de la santé publique du Canada <http://www.phac-aspc.gc.ca>
- Société canadienne de pédiatrie <http://www.cps.ca>